

L'ajournement

● (2200)

MOTION D'AJOURNEMENT*[Traduction]*

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office en conformité de l'article 40 du Règlement.

LES TERRES FÉDÉRALES—LE YUKON—LA VENTE DE LOTS SANS APPELS D'OFFRES

L'hon. Erik Nielsen (Yukon): Monsieur l'Orateur, depuis l'invention du débat de fin de soirée, c'était en 1972 je pense, j'en profite pour la première fois à l'occasion d'une question très importante pour les habitants du Yukon.

J'ai téléphoné au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien (M. Munro) pour l'informer du sujet que je voulais aborder ce soir. J'imagine qu'il avait d'autres questions urgentes à régler puisqu'il n'a pas jugé que la question des terres du Yukon revêt autant d'importance que les autres tâches qui l'occupent. Toutefois, je vois que le député de Timmins-Chapleau (M. Chénier) est à son fauteuil. Il est probablement là ce soir pour lire la réponse écrite à ce qu'on a prévu que je dirais ce soir.

La constitution est un sujet d'importance pur le Yukon, monsieur l'Orateur, au plan des réformes gouvernementales. Le prix du combustible est très important dans le Nord. La hausse des impôts et des taux d'intérêt revêt une extrême importance dans une région où les coûts sont si élevés, en particulier les coûts alimentaires. L'aggravation du chômage également et les revendications territoriales autochtones. Les préoccupations écologiques et les modalités de réalisation du gazoduc de la route de l'Alaska revêtent également beaucoup d'importance au Yukon, de même que l'activité de la Commission d'énergie du Nord canadien. Les transports et le développement minier également y ont beaucoup d'importance. Mais je ne vois pas de sujet plus important, après tant d'années passées au Yukon, que l'accès à la terre. Sur les 207,036 milles carrés du Yukon, le gouvernement territorial n'a compétence que sur 367. Tout le reste est fédéral.

J'aimerais diviser le problème en deux parties, comme il importe de le faire. N'était du gel des terrains imposé par l'État fédéral en attendant le règlement des revendications des autochtones du Yukon, le simple citoyen, et j'insiste sur ce simple citoyen, aurait le droit de demander la permission d'acheter une parcelle de terre: petite dans une municipalité, ou grosse à la campagne. C'est le particulier qui présenterait la demande et le gouvernement l'examinerait.

Si le député de Timmins-Chapleau veut répondre à ma question, pourrait-il au moins écouter ce que je dis, puisqu'il est censé y répondre?

M. Chénier: Je vous écoute toujours.

M. Nielsen: Je vais exposer en détail le problème auquel se heurte un particulier. Je le répète, depuis que je vis au Yukon, c'est-à-dire une trentaine d'années, je n'ai jamais entendu parler d'un seul cas de vente par le gouvernement fédéral de parcelles multiples de terrain qui n'ait été... je n'ai jamais

connu pareil cas. S'il y en avait eu un, je serais extrêmement surpris qu'il n'ait pas fait l'objet d'une vaste publicité et que tous les habitants du Yukon n'aient pas eu l'occasion de soumettre une demande.

L'affaire la plus récente à l'origine de ces questions porte sur six lots de terres fédérales disponibles dans la région du lac Cowley et de sept autres se trouvant le long de la route Carcross, qui ont été mises en vente. Il s'agit donc de 13 lots en tout. Des particuliers qui avaient manifestement été prévenus à l'avance se sont jetés dessus. Il y avait parmi eux l'Administrateur en chef des terres du Yukon, dont la demande était en tête de liste parmi celles de personnalités en vue dans la localité. Il n'y a eu aucune publicité et aucun appel d'offres public.

A ce moment-là, j'ai soulevé la question à la Chambre. Depuis lors, il y a eu des rencontres entre les représentants des autorités territoriales et ceux du gouvernement fédéral au Yukon en vue de chercher à résoudre le problème. Le gouvernement territorial a pour politique d'annoncer publiquement ces ventes et de donner à tous les habitants du Yukon la même chance de présenter une demande si ces lots les intéressent. Cette réunion n'a pas encore porté fruit, mais j'ai appris aujourd'hui que le gouvernement a décidé d'arrêter tout le processus et que ces 13 lotissements ne seront pas mis en vente. Toute la question est à l'étude et la vente n'aura pas lieu avant qu'une politique soit formulée. C'est un progrès, et j'approuve la position prise par le gouvernement fédéral.

● (2205)

Il y a deux solutions possibles à ce problème. D'abord, le gouvernement fédéral devrait annoncer publiquement que ces lots sont à vendre, de sorte que chaque habitant du Yukon serait en mesure de faire une offre. L'autre solution, la meilleure, serait que le gouvernement fédéral transfère ces parcelles au gouvernement du Yukon qui pourrait en disposer. Je sais que le gouvernement du Yukon a toujours eu l'habitude d'annoncer publiquement la vente sans appel d'offres de lots groupés si bien que tout le monde avait l'occasion d'en acquérir.

Je crois qu'à l'avenir, on devrait annoncer publiquement que différents terrains fédéraux sont en vente, ce qui permettrait à chaque résident du Yukon d'en acquérir s'il le désire. Je tiens à préciser une dernière chose: cela ne concernait pas les demandes individuelles qui sont déjà assez compliquées à analyser, mais plutôt la vente de plusieurs lots appartenant au gouvernement fédéral et qu'il mettrait en vente. En pareils cas, il incombe au gouvernement de respecter les directives établies par le Conseil du Trésor concernant la vente de terres publiques ainsi que les appels d'offres, ce qui signifie qu'il faudra publier des avis pour donner des chances égales à tous d'en acquérir.

M. Ray Chénier (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur l'Orateur, depuis deux ou trois ans, le Yukon est le théâtre d'une controverse concernant la politique et les activités du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien en ce qui concerne la location ou l'achat de terrains au profit des citoyens du Yukon. Le député du Yukon (M. Nielsen) a relancé la controverse en alléguant que le ministère aurait commis des irrégularités...